



**PRIX DU CLUB DE LA PRESSE  
HAUTS-DE-FRANCE  
« La jeunesse dessine son avenir »**

**Édition 2020**

- ◆ **Médias**
- ◆ **Solidarité**
- ◆ **Santé**
- ◆ **Ecologie**
- ◆ **Territoires**

## **Règlement**

### **ARTICLE 1 : Règle générale**

Les prix du concours d'idées « La jeunesse dessine son avenir » du Club de la presse Hauts-de-France comprennent cinq catégories :

- 1 – Médias : idées pour mieux s'informer et/ou informer le jeune public en évitant les fake news
- 2 – Solidarité : idées sur la manière de partager, transmettre les savoirs entre générations
- 3 – Santé : idées pour mieux se nourrir, bien respirer, bien vivre
- 4 – Ecologie : idées pour préserver la nature, éviter de polluer et favoriser la biodiversité etc
- 5 – Territoires : idées sur l'utilisation de la richesse de la région et ses compétences de façon intelligente

Les candidats, toutes catégories confondues, ne peuvent présenter qu'une seule idée et/ou projet concrets et réalisables.

Les prix « La Jeunesse dessine son avenir » seront attribués à un seul lauréat par catégorie.

### **ARTICLE 2 : Critères de sélection**

Le prix « La jeunesse dessine son avenir » est destiné à distinguer les meilleures idées concrètes et réalisables pour mieux impliquer les jeunes dans leur avenir, autour des thématiques des médias, de la solidarité, de la santé, de l'écologie et des territoires en Hauts-de-France. L'objectif étant pour les lauréats de pouvoir les défendre devant des décisionnaires (acteurs économiques, politiques et médiatiques) pour les accompagner dans leur réalisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « Education aux Médias ». Peuvent-être candidats les personnes âgées de 16 à 25 ans, domiciliés en Hauts-de-France.

NB : en cas d' idée inspirée de projet existant, dans d'autre région par exemple, il est impératif de citer ses sources.

### **ARTICLE 3 : Choix de l'idée**

La proposition d'idée est laissée au choix des candidats. Celle-ci doit être concrète et réalisable.

### **ARTICLE 4 : Le jury**

Le jury du prix « La jeunesse dessine son avenir » est constitué de 12 personnes (2 experts dans chaque domaine), le président du Club de la presse et un membre de la commission d'organisation du Club de la presse Hauts-de-France. Le jury est présidé par le président du Club de la presse Hauts-de-France. Il attribue sans appel les prix par vote à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante.

### **ARTICLE 5 : Incompatibilités**

Les étudiants membres du Conseil d'administration du Club de la presse ne peuvent être candidats à l'un des prix.

### **ARTICLE 6 : Candidatures**

Les candidatures doivent être envoyées en format numérique par mail : [direction@clubdelapressenpdc.fr](mailto:direction@clubdelapressenpdc.fr) ou par courrier : Club de la presse Hauts- de-France au 27 bis, avenue du Peuple Belge - BP 20024 - 59009 Lille Cedex.

### **ARTICLE 7 : Présélection**

Une commission d'organisation du prix « La jeunesse dessine son avenir » est constituée au sein du Conseil d'administration du Club de la Presse Hauts-de-France. Elle a en charge la préparation et l'organisation du concours. Pour préparer le travail du jury, la commission d'organisation procédera à une pré-sélection des dossiers selon les critères définis par le règlement.

### **ARTICLE 8 : Délibérations**

Le jury délibérera un mois après la clôture du dépôt des candidatures, fixée au 30 septembre 2020 à 18 heures. Les résultats seront communiqués rapidement aux lauréats. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si l'insuffisance de qualité des idées présentées l'exige ou si l'idée n'est pas réalisable.

### **ARTICLE 9 :**

Le prix remis à chaque lauréat est de 300 euros, offert par le Club de la Presse HDF, soit 5 prix.

### **ARTICLE 10 :**

Les lauréats seront invités à présenter leurs idées/projets lors d'une cérémonie de remise des prix en présence de décideurs économiques, politiques et médiatiques de la région.

### **Contacts :**

Faouzia Allienne-Abdouh  
Déléguée générale  
[direction@clubdelapressenpdc.fr](mailto:direction@clubdelapressenpdc.fr)  
06 64 36 42 25 / 06 07 69 27 63  
Mathieu Pagura  
Chargé de communication  
[communication@clubdelapressenpdc.fr](mailto:communication@clubdelapressenpdc.fr)  
03 28 38 98 40 / 07 69 13 84 69